

ARRETE N° 559/221 /MINESEC DU 21 NOV 2022
portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
du Ministère des Enseignements Secondaires.-

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu** le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU
CENTRE**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBAM ET KIM

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE
NTUI**

Surveillant Général : Madame **EKOUAL, née NANGA Mireille Majoie Parfaite**, Professeur-Adjoint d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **589 839-P**, précédemment en service dans le même Etablissement, en remplacement de Madame **NGA EVINA Angeline**, appelée à d'autres fonctions.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU ET AFAMBA

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
MFOU**

Surveillant Général : Madame **ASSALA MOANANG Juliette**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **790 768-C**, précédemment en service dans le même Etablissement, poste vacant.

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE
SOA**

Surveillant Général : Monsieur **TCHAZABE Salomon**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **723 736-J**, précédemment en service dans le même Etablissement, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG ET KELLE

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL
D'ESEKA**

Surveillant Général : Madame **PONDI, née NGO BOOG Jeanne**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **G-001 956**, précédemment en service dans le même Etablissement, en remplacement de Monsieur NDJIP Gilbert Jean Nicot, appelé à d'autres fonctions.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU
LITTORAL**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NKAM

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
YABASSI**

Surveillant Général : Monsieur **TEKE LELE Mathurin**, Professeur d'Education Physique et Sportive, matricule **V-000 595**, précédemment en service dans le même Etablissement, poste vacant.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BENOUE

**ECOLE NORMALE BILINGUE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT
GENERAL DE GAROUA**

Surveillant Général : Madame **ZOLLO EKOMANE Christelle Carine**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **758 497-A**, précédemment Chef de Bureau de la Discipline dans le même Etablissement, poste vacant.

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE
GAROUA**

Surveillant Général : Madame **AWE**, née **KONDA RAGA Jeanne d'Arc**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **765 325-Y**, précédemment en service dans le même Etablissement, poste vacant.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE
L'OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
FOUMBAN**

Surveillant Général : Monsieur **TOUKOUR KITIKIL Isidore**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **B-104 160**, précédemment en service dans le même Etablissement, en remplacement de Monsieur **NJIANGA ADAMOU NJINDAM**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MVILA

**ECOLE NORMALE BILINGUE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT
GENERAL D'EBOWA**

Surveillant Général : Monsieur **ASSE Joseph**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **645 603-Q**, précédemment en service dans le même Etablissement, poste vacant.



**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
D'EBOLOWA**

Surveillant Général : Monsieur **YAWA Félix**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **739 454-W**, précédemment en service dans le même Etablissement, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OCEAN

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
MVENGUE**

Surveillant Général : Madame **NGUIONZA Hortense Clarisse**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **X-045 738**, précédemment en service dans le même Etablissement, poste vacant.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-
OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEME

**ECOLE NORMALE BILINGUE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT
GENERAL DE KUMBA**

Surveillant Général : Madame **Chaneline IKE EBUA**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **787702-B**, précédemment en service dans le même Etablissement, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDIAN

**ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
MUNDEMBA**

Surveillant Général : Madame **MBENDAB Lucien EKPENI**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **B-078 396**, précédemment en service dans le même Etablissement, poste vacant.

Article 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

ARTICLE 3.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.



ARTICLE 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /

Yaoundé, le 21 NOV 2022

**Le Ministre des Enseignements
Secondaires,**

